



HAL
open science

La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa

Philippe Leveau, Pierre Gros, Frédéric Trément

► To cite this version:

Philippe Leveau, Pierre Gros, Frédéric Trément. La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa. Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire, Annie Antoine, Mar 1999, Rennes, France. pp.287-302, 10.4000/books.pur.20569 . halshs-01839276

HAL Id: halshs-01839276

<https://shs.hal.science/halshs-01839276v1>

Submitted on 7 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

H I S T O I R E



Textes rassemblés et présentés par
Annie Antoine

Campagnes de l'Ouest

Stratigraphie et relations sociales
dans l'histoire



Campagnes de l'Ouest

Collection « Histoire »

dirigée par Hervé MARTIN et Jacqueline SAINCLIVIER

Voir liste des titres parus en fin de volume

Textes réunis et présentés par
Annie ANTOINE

Campagnes de l'Ouest

Stratigraphie et relations sociales
dans l'histoire

Colloque de Rennes
24-26 mars 1999

Presses Universitaires de Rennes
1999

Presses Universitaires de Rennes
Campus de la Harpe
2, rue du doyen Denis-Leroy
35 044 Rennes-Cedex

Mise en page : Annie Antoine
pour le compte des PUR

© 1999 CRHISCO-Presses Universitaires de Rennes
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1999
ISBN : 2-86847-451-9
ISSN : 1255-2364

Ce colloque a été organisé par

L'AHSR

(Association d'Histoire des Sociétés Rurales)

et

Le CRHISCO-UNIVERSITÉ RENNES 2

(Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés et Cultures de l'Ouest)

UPRES-A CNRS Q 6040

Rennes, 24-26 mars 1999

Comité scientifique :

Annie ANTOINE, Ghislain BRUNEL, Roger DUPUY, Antoine FOLLAIN,
André LESPAGNOL, Jean-Marc MORICEAU, Daniel PICHOT.

Le CRHISCO et l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales remercient
la Ville de Rennes

ainsi que

le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
de l'aide matérielle et financière
apportée à la réalisation de ce colloque

Que soient également remerciées ici :

Michèle Cassin et Anne-Marie Houillère qui ont assuré,
pour le CRHISCO, l'organisation technique du colloque,
Annick Richard qui a participé à la relecture des Actes

Présentation

Annie ANTOINE

Entre les apports d'une histoire sérielle largement économique et les tentatives mi-complémentaires mi-critiques de la micro-histoire, l'histoire sociale, qui a constitué l'essentiel des études sur le monde rural au cours des cinquante dernières années, apparaît quelque peu en retrait. Travailler à la fin du XX^e siècle sur l'histoire sociale du monde rural n'est plus aujourd'hui une démarche pionnière : un demi-siècle de fréquentation des archives notariales, fiscales, seigneuriales nous a donné une bonne connaissance du monde rural. Plus récemment, l'histoire culturelle – d'abord celle de l'alphabétisation, puis celle des mentalités, enfin celle des sensibilités – a repris ce terrain et l'a largement occupé. Enfin, la modification de l'arrière-plan idéologique qui avait contribué à donner consistance à l'histoire sociale, explique aussi cette évolution. Le temps n'est plus aux débats acharnés sur la conception de la société d'Ancien Régime – ordres ou classes ? hiérarchies horizontales ou solidarités verticales ? – ou aux discussions infinies sur la meilleure manière de découper le corps social pour mieux rendre compte de sa complexité. On imagine alors qu'un bibliographe opiniâtre, qui aurait connaissance de la totalité de la production touchant de près ou de loin à la société rurale, pourrait avoir l'impression que toutes les questions qui pouvaient être résolues l'ont été et que les autres ont prouvé qu'elles n'étaient pas intéressantes par le simple fait qu'elles n'ont pas trouvé de solution. Pourquoi alors un colloque sur l'histoire sociale du monde rural ? Parce que ce même personnage aurait aussi trouvé dans son immense bibliothèque plusieurs

indices de la vitalité et surtout de la diversité des recherches aboutissant, par un moyen ou un autre, à revisiter les sociétés rurales.

*

Le but de ce colloque n'a pas été de s'interroger nouvelle une fois sur la pertinence des méthodes de classification du corps social, non pas que la question soit résolue – la communication introductive de Gérard Béaur est là pour le rappeler – ou ne se pose plus. Chacun, parlant de la société rurale, renvoie, explicitement ou implicitement, à des groupes et à des catégories, même lorsqu'il procède à partir de cas individuels ou exemplaires. Même lors de la lecture des « histoires » de Louis-François Pinagot (Alain Corbin) ou, plus récemment, d'*Une fille perdue* (Marcel Lachiver), on replace inévitablement autour de ces personnages, uniques mais non exceptionnels, le reste de la société rurale que l'on perçoit non pas comme des personnes isolées mais comme des groupes d'individus présentant des caractères communs. L'histoire sociale du monde rural a été et reste encore très largement celle des groupes sociaux. Malgré cela, il n'a pas été sollicité dans ce colloque de communication sur la critique des méthodes traditionnelles de classification du corps social et les propositions spontanées sur ce thème n'ont guère été nombreuses. Tout se passe comme s'il y avait accord implicite sur les risques de ces méthodes, mais aussi accord sur le fait qu'elles restent des valeurs sûres.

Une partie des communications – rassemblées dans la dernière partie de la publication – montre qu'il n'est pas question de se priver des méthodes éprouvées et des sources traditionnelles de l'histoire sociale. Même si elle a subi la loi des rendements décroissements, l'histoire sociale classique, celle des catégories, des groupes, des classes, des seuils, celle qui classe et qui ordonne, celle qui consomme des minutes notariales (contrats de mariage, inventaires après décès), des rôles fiscaux et toutes sortes de listes d'individus pour peu qu'elles contiennent des professions ou des qualificatifs honorifiques, reste une base sûre de la connaissance du monde rural. Remarquons seulement que, dans l'utilisation de ces méthodes, les historiens apparaissent plus précautionneux – moins confiants ? – qu'ils ne le furent. Plus question, par exemple, dans le souci louable d'obtenir le plus grand nombre possible de professions ou d'épithètes permettant d'identifier des individus, de mélanger hardiment les classifications issues de documents différents présentant des rationalités internes inconciliables. Les discours sur le vocabulaire servant à caractériser les groupes et les individus – ses variations dans le temps,

dans l'espace et selon le locuteur – nous ont au moins appris que le *métayer* n'est pas toujours... métayer et que le *laboureur* est un individu protéiforme dans les sociétés rurales anciennes. Plusieurs communications rappellent que si l'on procède à une caractérisation classique de la société en « groupes sociaux » et que l'on fait ce travail pour un même lieu et un même espace avec des sources différentes (rôles fiscaux, inventaires, contrats de mariages) on obtient tout simplement des résultats... différents. Ces réserves faites, ce colloque montre que les sources classiques – rôles fiscaux, les contrats de mariage, les inventaires... – traitées avec des méthodes que l'on peut qualifier de « classiques-affinées » restent une des bases de l'histoire sociale.

C'est ce qu'expriment les communications de la partie introductive (« Pertinence du thème ? ») : toute la solidité et toutes les limites de ces méthodes et de ces pratiques. Trop normatives pour les cas marginaux, elle constituent cependant la base d'une connaissance globale du corps social. Jean-Pierre Jessenne nous prouve que l'on a maintenant des instruments assez affûtés pour suivre des catégories sociales de part et d'autre d'un bouleversement aussi important que fut la révolution française et Anne-Marie Cocula, inversement, nous tire vers plus de scepticisme en montrant qu'il est si difficile de cerner une catégorie sociale (tous ces transporteurs des chemins, des routes et des rivières, qui sont en fait... des paysans). Là est bien la situation actuelle : des certitudes incontestables et des études de détail qui affinent voire écorchent les idées que l'on a sur la manière d'écrire l'histoire sociale du monde rural. Ces deux communications semblent effectivement indiquer les bornes entre lesquelles s'écrit actuellement l'histoire sociale du monde rural, celles aussi entre lesquelles se rangent les réflexions issues de ce colloque.

Ni critique des méthodes traditionnelles, ni bilan historiographique, ni volonté d'initier des pistes de recherche nouvelles ou de proposer encore une méthode pour découper la société en catégories, ce colloque a essentiellement un but exploratoire : comment travaillent actuellement les historiens qui font l'histoire sociale du monde rural ? La fréquentation de l'immense bibliothèque d'histoire rurale évoquée plus haut révèle que les manières de faire de l'histoire sociale sont actuellement beaucoup moins normatives qu'il y a une vingtaine d'années ; nombre de travaux que l'on ne classerait pas spontanément sous la rubrique « histoire sociale » disent en fait beaucoup sur les sociétés rurales ; des recherches se sont développées sur des thèmes inexplorés il y a peu encore, constituant pourtant des apports originaux sur la société rurale.



L'organisation de ce volume reprend en grande partie le programme du colloque¹. À dessein, il s'ouvre par un premier ensemble de communications présentant les paysans vus par les autres (« Regards sur les paysans ») ; elles amènent à considérer avec la plus grande prudence toutes les sources nommant ou décrivant des groupes sociaux du monde rural. Plusieurs angles d'attaque ont été choisis : l'analyse sémantique qui révèle les nuances infinies du vocabulaire professionnel ainsi que la signification sociale du passage de *laboureur* à *cultivateur* au moment de la Révolution ; le regard des puissants, étudié à partir de la peinture médiévale ou du fonctionnement du Conseil du duc de Penthièvre ; celui de ces nouveaux savants que deviennent progressivement les vétérinaires entre le XIX^e et le XX^e siècle ; celui des agronomes et de l'administration au moment des débats sur le partage des communaux ; celui, enfin, des dirigeants syndicaux dans la seconde moitié du XX^e siècle. Autant de regards oscillants entre des versions globalisantes (le regard des dirigeants) ou au contraire totalement éclatées (le vocabulaire professionnel) du monde paysan, fonctionnant comme autant d'indispensables compléments-correcteurs des approches classiques de la société rurale.

Le volume se conclut par un autre ensemble important – « Les sources classiques revisitées » – montrant que l'on peut encore obtenir beaucoup des sources traditionnelles de l'histoire sociale à condition de les utiliser avec toute la prudence évoquée plus haut et avec un peu d'ingéniosité en plus. Pour une question apparemment aussi balisée que l'étude de la propriété foncière et de la mobilité sociale, des perspectives nouvelles apparaissent avec la constitution de « généalogies foncières » et le choix d'une approche privilégiant l'unicité des biens échangés ; l'on touche là au domaine des représentations : étudier d'un point de vue social des ventes de terre ce n'est pas seulement additionner des parcelles et des hectares mais c'est prendre en compte la dimension affective qu'il y a à acquérir un « domaine » entier. Perspectives nouvelles aussi avec l'utilisation des archives notariales du Bordelais, à une époque (XV^e-XVI^e siècles) où les autres sources de l'histoire sociale sont rares ou inexistantes, pour repérer les notables de la société. Toute une batterie de critères – qui ne sont pas les habituelles classifications socio-professionnelles – permet de repérer le notable : le nombre des contrats qu'il passe, sa position de force (prêteur par exemple) dans beaucoup de ces contrats,

1. Si les communications « médiévales » ont été, pour la majeure partie d'entre elles, regroupées en raison de leur proximité chronologique, le lecteur replacera aisément chacune dans le thème auquel elle se rattache.

ses qualificatifs d'honorabilité... Ce notable a des activités multiples et il serait extrêmement réducteur de le « classer » par exemple dans le groupe des marchands tant ses activités et ses possibilités d'influence dépassent le domaine de la marchandise. L'espace, structuré par la résidence et l'activité de ces notables des villes, des bourgs et des champs, devient alors une composante de l'analyse sociale.

Entre ces regards critiques et ces approches « classiques revisitées », le corps du volume est constitué par toutes les communications explorant des approches pointues voire détournées de la société rurale : approches culturelles des paysanneries médiévales et modernes, approche ethnographique par l'étude de l'habitat ou celle des techniques de construction du paysage, approche des ruraux par l'intermédiaire de leurs activités (élevage et modes de faire-valoir). On y trouvera l'étude de nouvelles sources susceptibles de livrer des informations sur les structurations sociales, telles les récits hagiographiques, mais aussi les témoignages de justice ou les modèles familiaux. Tout un ensemble de communications a abordé la question des agriculteurs à travers leur spécialisation (les agriculteurs-éleveurs) ou leur façon de tenir leur terre. Ceci aboutit à bousculer les catégories d'agriculteurs construites habituellement selon des critères économiques, classes de richesse (inventaires ou dots) ou classes de revenus (rôles fiscaux) et à préciser la notion de « dépendance » dont Pierre Goubert avait fait une des composantes du statut du paysan d'Ancien Régime. Plusieurs catégories que l'on pourrait considérer comme des dépendants typiques sont présentées : les métayers du sud-ouest, les laboureurs du centre ouest ou de la Bretagne, les éleveurs de la Gâtine, et même les tenanciers en congéable. Tous sont vraiment des dépendants au sens goubertien du terme : ils ne possèdent pas leur terre, ils ne possèdent pas leurs bêtes, ils sont menacés de « congément »... et pourtant c'est parmi eux que l'on trouve les paysans les plus riches, ceux qui dominent la communauté des ruraux.

Enfin, on lira dans cet ouvrage qu'étudier l'organisation de l'espace (la mise en place des bourgs et celle du bocage dans la France de l'Ouest) est aussi une manière de parler des sociétés rurales. L'habitat est apparu comme un des points d'entrée très efficace dans l'histoire sociale, qu'il fasse l'objet d'une analyse ethnographique ou culturelle. Traquer dans les campagnes léonardes, les maisons construites par les paysans-marchands toiliers à la belle époque de la manufacture est apparu comme un bon moyen de mettre en lumière l'importance et le comportement de ce groupe social : en plein XVII^e siècle, alors que la majorité des maisons rurales n'ont pas d'étage, ils aménagent des cheminées décorées dans les

« chambres hautes » qui contiennent « la table longue à aulner » et les imposantes armoires où l'on rangeait les pièces de lin tissées. Dans un registre un peu différent, l'analyse de l'image des châteaux limousins du XIX^e siècle permet de voir ce qui fait un château et ce qui fait un notable. Le château matérialise une ascension sociale : le puissant fait construire le château. Mais – et les deux démarches se renforcent plus qu'elles ne s'opposent – c'est aussi le regard que portent les ruraux sur une modeste demeure qui en fait... un château, si le rôle politique de son occupant les y incite.

*

Peut-on tenter un bilan ? Au risque d'être infiniment réducteur, en ne disant plus rien du contenu mais en se limitant à l'aspect méthodologique auquel les auteurs renvoient, on retiendra les points suivants :

1- que les sources classiques de l'histoire sociale, utilisées avec des méthodes « classiques-affinées », peuvent nous apporter beaucoup, surtout lorsqu'elles sont appliquées à des groupes et des catégories spécifiques (les sauniers, les insulaires... les veuves) ;

2- que les approches les plus pointues sont souvent les plus riches. Toutes les communications étudiant en détail des groupes, tels les métayers, les éleveurs, les « domaniers » de Basse-Bretagne, le montrent, et elles ont souvent infirmé des idées anciennement reçues ;

3- que les angles d'attaque qui semblent les plus détournés – l'habitat, le paysage – sont également très efficaces et très novateurs. Ils rattachent à l'histoire sociale du monde rural les apports de l'histoire culturelle et de la vie matérielle.

La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la *villa*

Philippe LEVEAU

Professeur d'Archéologie (Antiquités nationales),
Centre Camille Jullian, Université de Provence

Pierre GROS

Professeur de latin,
Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, Université de Provence,
Institut Universitaire de France

Frédéric TRÉMENT

Maître de Conférences d'Histoire ancienne,
Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques,
Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II

Le terme *villa* est utilisé par les archéologues pour désigner un type précis d'établissement rural identifié par une prospection, une fouille ou des prises de vue aériennes. Dans leur majorité, ils le réservent à un édifice présentant un plan régulier et comportant de nombreuses pièces, organisées autour de cours et de jardins ou donnant sur ceux-ci. La présence de balnéaires est générale ; celle d'un lieu de culte domestique est très fréquente. Essentielle, la dimension religieuse se traduit par la construction de mausolées autour desquels se regroupent les tombeaux des dépendants et par celle de sanctuaires qui facilitent l'intégration et le contrôle des populations paysannes dans le système domanial¹. L'ensemble de ces données montre le luxe du bâtiment et donc un mode de vie que mosaïques, statues, matériaux de construction et documents épigraphiques concourent à caractériser. Au culturel répond l'économique : la *villa* est aussi un ensemble de bâtiments caractéristique d'une mise

1. Pline le Jeune, grand propriétaire, donne dans une lettre les explications suivantes : j'ai fait restaurer « un temple de Cérés situé sur mes terres, vétuste et exigü... mais très fréquenté à une certaine date... Mais à proximité, aucun abri contre le soleil ni la pluie. À mon sens, je ferai donc preuve de piété et de générosité si, au temple rendu aussi beau que possible, j'ajoute encore de grandes galeries... » (IX, 39).

en valeur des sols obéissant aux principes de rentabilité définis par les agronomes latins.

Ainsi durant l'époque « classique » gallo-romaine (Haut-Empire), on associe le développement de la *villa* à la romanisation de la campagne : les *villae* sont les centres des domaines ruraux sur lesquels les aristocraties municipales urbaines appuient leur richesse. Leur identification et leur localisation permettent d'évaluer la présence des élites dans les campagnes et le degré du contrôle qu'elles y exercent. À la différence des sources écrites, juridiques, littéraires ou épigraphiques, qui, pour l'essentiel, forment un ensemble acquis depuis longtemps, les *villae* voient leur liste enrichie constamment par de nouvelles découvertes. Ainsi, l'archéologie prend-elle en quelque sorte le relais de la philologie pour contribuer à l'amélioration des connaissances historiques.

La terminologie : sens du mot *villa*

La polysémie du terme *villa* pose un premier problème. Utilisé en français depuis le XVIII^e siècle par emprunt à l'italien, il a plus de deux millénaires et demi d'existence. Il a désigné et continue à désigner des formes d'habitat de nature et de type différents aussi bien dans l'usage courant que dans la littérature technique. On ne nourrira donc pas l'illusion qu'une recherche philologique puisse régler un débat qui met en jeu des problèmes de fond. Ceux qui refusent d'utiliser une terminologie valorisant la distinction socio-économique entre ferme (de paysans) et *villa* (des « élites ») ont pour eux le dictionnaire latin qui traduit bien *villa* par ferme. À l'époque tardo-républicaine et impériale, bien qu'existe un vocabulaire spécifique – ainsi *tugurium* utilisé par Varron paraît s'appliquer à une maison de ferme couverte de chaume, soit à ce que nous appelons « ferme » ou « métairie » –, le terme continue à désigner des habitations de propriétaires petits ou moyens. Tite-Live et Tacite en usent ainsi. L'épigraphie en atteste aussi l'usage : l'article 4 du règlement d'Henrich Mettich (CIL VIII, 15902) évoque les *coloni qu[is] eorum in fundo villae Magnae sive Mappalia Siga villas habent...* À la fin de l'Antiquité, la *villa* est alors une subdivision administrative de la *civitas* : « On vend une *villa* qui possède tel nom avec toutes ses terres, ses maisons, ses colons, ses vignes, ses forêts, ses champs et ses prés, ses pâturages, ses moulins, ses cours d'eau, ses troupeaux et ses dépendances de toutes natures, y compris l'église »². À ce moment, pour Jean Durliat qui envisage la question sur le plan fiscal, les distinctions entre *villa* et *fundus*, entre *villa* et *vicus* se sont brouillées : « *villa* est une circonscription administrative, inférieure au *vicus* ; c'est donc un village »³.

2. Jean DURLIAT, *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens (284-889)*, Sigmaringen, 1990, p. 154).

3. Jean DURLIAT, *Les finances publiques*, p. 153 n. 11.

Le terme villa dans les textes latins

Dans la littérature antique, les définitions de la notion de *villa* étaient à la fois précises et ambivalentes. Le mot latin est en effet utilisé dans des contextes qui ne sont pas toujours pertinents. Dans les textes juridiques, si l'on s'en tient au *Digeste*, la *villa* englobe toutes les constructions (*aedificia*) implantées sur une propriété foncière (*fundus*) ; *ager cum aedificio fundus dicitur* (*Digeste*. L. 16, 211). À ce titre, elle ne peut se concevoir qu'en dehors de l'espace urbain et est traditionnellement opposée à *aedes* ou *domus*, mots qui désignent la maison de ville. Mais si Varron peut encore poser, dans le troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C., la question de savoir ce qu'est, finalement, une *villa* (avec quelque distance ironique, il est vrai), c'est que ses contemporains ne s'accordaient peut-être par tous sur le sens et l'extension du mot ; en fait, il souligne le double aspect, productif et résidentiel, de ce type d'établissement : à son époque, sans perdre aucune de ses fonctions agricoles, la *villa* est devenue aussi, et dans certains cas surtout, sinon même parfois exclusivement (certaines *villae* dites maritimes ou divers types de *villae* dites suburbaines), une habitation de plaisance où les riches propriétaires peuvent déployer, plus facilement que dans la *domus*, toutes les formes du luxe et du raffinement dans le cadre d'une nature aménagée. Cette double finalité existe à vrai dire dès l'origine, mais le dosage du résidentiel et du fonctionnel a évidemment beaucoup varié. Rappelons tout de même plusieurs données importantes : lorsque Caton souhaite que l'appartement du maître (qui déjà en son temps ne réside plus sur ses terres) présente assez d'agrément pour que celui-ci n'hésite pas à y faire des séjours fréquents ou prolongés, seul moyen, de son point de vue, pour contrôler efficacement l'activité et les comptes du fermier (*vilicus*), – le mot est pris au sens de régisseur ou intendant – le développement ultérieur de la *villa* est déjà en germe. Pour autant, elle ne cessera pas, sauf cas exceptionnel, de rester un lieu de production qui, dès le II^e siècle av. J.-C., était déjà orienté vers la commercialisation des surplus : Caton préconise l'implantation de la *villa* à proximité d'une ville, de la mer, d'un cours d'eau navigable ou d'une bonne route. Et Varron, dans son effort d'étymologie (erroné mais d'autant plus significatif), assure que le mot appartient à la même famille que le verbe *convehere* (apporter ou transporter) puisque, dit-il, c'est là qu'on rassemble les produits de la terre.

À la fin de la République et durant le Haut-Empire, la plupart des auteurs latins retiennent donc dans la notion de *villa* les deux composantes : la *pars urbana* (la résidence) et la *pars rustica* (la ferme, avec tous les bâtiments ou espaces liés à l'activité agricole). Il est remarquable que Vitruve, qui ignore ces locutions, et emploie génériquement le mot de *villa*, renvoie purement et simplement, dans sa description des parties les plus raffinées ou les plus délicates de l'établissement rustique, aux

prescriptions des chapitres précédents relatives à la maison de ville ; la seule différence entre la résidence urbaine et celle de la campagne réside pour lui dans l'inversion de la disposition relative de l'*atrium* et du péristyle. Compromis entre l'*utilitas/fructus* et la *voluptas/delectatio*, la seconde n'excluant jamais la première mais tendant à se développer et à se perfectionner tout au long des siècles impériaux, la *villa* deviendra, de Cicéron à Pline le Jeune, une sorte de lieu de l'esprit (de l'*otium* cultivé). Mais les descriptions cicéroniennes des *voluptuariae possessiones* de Campanie ou pliniennes des domaines de Toscane ou des Laurentes ne doivent pas faire oublier que la plupart de ces *villae* se trouvent au centre de vastes propriétés foncières. Au milieu du I^{er} siècle, Columelle formalise la dualité *urbana / rustica* et introduit une troisième partie : la *pars fructuaria* (Col. 1, 6, 1). Cette distinction révèle la plus grande attention portée à la production agricole. Dans ce contexte, on comprend mieux les raisons pour lesquelles, dans la *Guerre des Gaules*, César emploie le terme *aedificium* dans la description de l'habitat dispersé, alors qu'on attendrait *villa* : à son époque, en Italie, la *villa* avait des caractéristiques qu'il ne retrouvait pas en Gaule. En revanche, pour l'habitat groupé, il utilise *oppidum*, *urbs* et *vicus*. Comme le soulignait déjà Albert Grenier⁴, c'est que ces mots servant à décrire les réalités italiennes correspondaient à des réalités gauloises, alors qu'on ne rencontrait pas en Gaule de bâtiments ruraux correspondant à la *villa*. L'archéologie paraît confirmer cette interprétation qui est aussi celle de ses successeurs⁵.

En définitive, dans la terminologie des bâtiments agricoles, *villa* est un terme très général qui apparaît rarement dans les sources épigraphiques. Il n'est pas utilisé sur les tables alimentaires de Veleia alors qu'elles énumèrent des bâtiments agricoles appartenant au domaine : *casae*, *figlinae* (ateliers), *ovila* (bergeries), *turricula*, *parientinae* (ruines)... Les portes monumentales d'édifices que nous appelons des *villae*, portent des inscriptions qui les désignent sous le nom de *praedium*⁶ terme utilisé d'ailleurs par Palladius dans son traité !

Villa dans la littérature historique et archéologique : les usages

Les historiens ont été sensibles à la polysémie du terme *villa*. Jacques Harmand, qui, de 1951 à 1990, consacra une partie de ses travaux à cette

4. Albert GRENIER, *Villa*, dans C. DAREMBERG, E. SAGLIO et E. POTTIER, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1919, t. 5.

5. Alain FERDIÈRE, *Les campagnes en Gaule romaine*. Paris, Errance, 1988, 2 vol. Jacques HARMAND, « L'écran du mot *villa* et les réalités. Points de vue sur la ferme en Gaule romaine », dans *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 471-481.

6. Giuseppe PUCCI, « Le iscrizioni di M. Cincius Hilarianus », dans Lucilla ANSELMINO, Mounir BOUCHENAKI, Andrea CARANDINI, Philippe LEVEAU, Danièle MANACORDA, Carlo PAVOLINI, Giuseppe PUCCI, Pierre SALAMA, *Il Castellum del Nador. Storia di una fattoria fra Tipasa e Caesarea (I-VI sec. D.C.)*, Rome, 1989, p. 114-115.

question, proposa une « nomenclature moderne de l'habitat rural gallo-romain, décollant de la routine du stéréotype *villa* » dont il souligne le rôle d'écran⁷. Parmi les habitats ruraux que nous considérons « de rang supérieur » en ce qu'ils se distinguent des fermes et métairies, habitations « de rang inférieur », il distinguait le « manoir rural » et le « château », selon que l'établissement intégrait ou non des bâtiments agricoles à un ensemble résidentiel. Par l'importance de ses dimensions, le manoir s'écartait de « la maison de ferme » : resté fondamentalement agricole à l'intérieur, il s'en distingue par une architecture ostentatoire⁸. Le château, pris au sens de construction civile résidentielle apparue en France à l'extrême fin du XV^e siècle, n'est pas normalement lié à une exploitation agricole ; il est entouré de parcs⁹. La référence sociale est fondamentale. L'un, le manoir, renvoie à la petite noblesse d'Ancien Régime, l'autre, le château, à la haute et moyenne noblesse et à la grande bourgeoisie.

De leur côté, les archéologues ont entrepris un effort de clarification de la terminologie latine pour en rechercher les correspondances avec les réalités du terrain. Au siècle dernier en effet, dans l'usage des « antiquaires », *villa* désignait une construction rurale de quelque taille qu'elle soit et plus spécialement, par influence de l'italien, une résidence urbaine comportant un jardin intérieur, usage maintenant abandonné au profit de *domus*. Dans son ouvrage sur les campagnes de la Gaule, Alain Ferdière appelle *villa* « une exploitation agricole comportant une partie résidentielle plus ou moins importante, et construite "en dur", à la manière romaine »¹⁰. L'insistance sur la notion d'exploitation agricole s'explique parfaitement par une réaction contre une tradition qui, établissant une relation forte entre archéologie et histoire des arts, a privilégié la recherche sur les ailes thermales, les mosaïques, le décor statuaire... Cette réaction s'était exprimée il y a une quinzaine d'années, dans la définition des priorités par la programmation de l'archéologie nationale ; elle conseillait de décourager les fouilles sur les ailes thermales des *villae* supposées déjà bien connues, pour concentrer les efforts sur les bâtiments agricoles. Au même moment, le progrès des techniques et la généralisation aux époques historiques de l'appel aux Sciences Physiques et aux Sciences de la Nature et de la Terre permettaient d'identifier des activités agricoles pratiquées dans des bâtiments au plan peu caractéristique ou dépourvus d'appareillages spécifiques. Par ailleurs, on recommandait d'étudier les *villae* « en liaison avec le paysage rural et les modes

7. Jacques HARMAND, « La maison de ferme et le manoir en Gaule romaine », dans *Latomus*, t. 47, 1988, p. 294 ; —, « Sur la valeur archéologique du mot *villa* », dans *Revue archéologique*, 6^e série, 38, 1951, p. 155-157.

8. *Id.*, p. 296.

9. Jacques HARMAND, « Le château en Gaule romaine », dans *Latomus*, juillet-septembre 1990, p. 623.

10. Alain FERDIÈRE, *op. cit.*, t. 1, p. 158.

d'exploitation du sol »¹¹. La définition retenue par Alain Ferdière insiste bien sur l'aspect résidentiel qui paraît important même quand les bâtiments agricoles occupent l'essentiel de la superficie. Mais une résidence rurale n'est pas nécessairement un établissement agricole et il ne faut pas établir une relation exclusive entre *villa* et agriculture. La terminologie proposée par Jacques Harmand n'a pas de grandes chances d'être adoptée, car elle établit une équivalence trop directe entre Antiquité et Temps Modernes et se heurte aux usages des médiévistes qui, de leur côté, développent une problématique du château. On peut le regretter, car elle mettait bien en évidence la signification de cet habitat en termes sociaux.

Le problème archéologique : l'identification d'un site comme villa

À la polysémie du mot correspond celle de structures archéologiques à propos desquelles les hypothèses les plus diverses ont pu être soutenues. Prenons l'exemple de l'interprétation des *villae* ayant deux ou plusieurs cours. L'archéologue anglais John-Thomas Smith a proposé une théorie controversée selon laquelle une grande partie des pièces aurait été destinée à accueillir plusieurs familles. La présence d'appartements indépendants s'expliquerait par des occupations multiples. De son côté et de manière totalement indépendante, un juriste, Yan Thomas, suggère aux archéologues de rechercher dans les structures matérielles de l'habitat une correspondance avec la structuration complexe d'un modèle familial plurinucléaire : « la maison romaine est conçue comme un tout composé d'unités regroupées en sous-ensembles, où l'on se figure que vivent et trouvent la mort les membres des diverses cellules que régit un chef de famille »¹².

Le même édifice peut faire l'objet d'interprétations très différentes. Ainsi dans le Haut-Rhin, à Kembs/Neuweg, un vaste établissement d'époque flavienne, de plan carré et comportant 40 pièces regroupées autour d'une cour à portique, pour lequel on pensait à des *principia*, est identifié comme un *praetorium*, lieu d'hébergement pour de hauts fonctionnaires¹³. Dans le même département, un bâtiment enclos par un mur d'enceinte a été fouillée à Freisen¹⁴. Il est identifié comme un *castellum* ou comme un vicus – la station routière de *Larga*, alors qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une villa d'un type analogue à celui du *castellum* du Nador entre Tipasa et Cherchell en Algérie¹⁵. En Seine-Maritime, à

11. *La recherche archéologique en France*, 1985-1986, Paris, 1984, p. 51.

12. Yan THOMAS, *À Rome, pères citoyens et cités de pères (I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C.)*, dans André BURGUIÈRE, Christiane KLAPISCH-ZUBER (dir.), *Histoire de la famille*, t. 1 : *Mondes lointains, Mondes anciens*, Paris, 1986, p. 215.

13. Muriel ZEHNER, *Le Haut-Rhin - 68*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1998, p. 74.

14. *Id.*, p. 65, 73-74, 156-158.

15. Lucilla ANSELMINO, Mounir BOUCHENAKI, Andrea CARANDINI, Philippe LEVEAU, Danièle MANACORDA, Carlo PAVOLINI, Giuseppe PUCCI, Pierre SALAMA, *Il Castellum del Nador. Storia di una fattoria fra Tipasa e Caesarea (I-VI sec. D.C.)*, Rome, 1989.

Vieux-Rouen-sur-Bresle, un établissement remarquable par le développement des pièces autour d'un péristyle central rectangulaire et la complexité de son plan est identifié comme un bâtiment officiel en relation avec l'administration¹⁶ ; mais il peut aussi s'agir d'une grande *villa*¹⁷.

Enfin, sans que la légitimité de cette démarche soit en question, la réalisation de maquettes pour une présentation muséographique moderne et les restitutions graphiques ou par ordinateurs masquent un problème de fond, l'insuffisance des connaissances et de la compréhension des plans. Il s'agit pourtant d'un point fondamental, car il commande l'interprétation générale du site. S'agissant de plans identifiés par photo-aérienne, on ne s'étonnera pas qu'il soit impossible de faire l'histoire du bâtiment et même de lui assigner une date précise. Mais beaucoup de fouilles ne permettent pas d'en dire beaucoup plus. Dans un livre récent, John-Thomas Smith¹⁸ recense plus de 1 000 sites archéologiques interprétés comme *villae* repérés dans les provinces occidentales (Gaule, Germanie, Espagne, Bretagne). Ce chiffre est évidemment très en-dessous de la réalité, car ces dernières années les progrès de l'archéologie de sauvetage et de l'archéologie préventive ont partout multiplié les découvertes. Ces réserves faites, il a raison de noter que seul un petit nombre de ces opérations a été correctement publié. Un examen approfondi montre en effet que peu ont fait l'objet de relevés précis et encore moins de fouilles assez poussées pour qu'on puisse en connaître la cohésion, le fonctionnement et surtout identifier les phases successives des bâtiments¹⁹. Beaucoup de restitutions planimétriques ou en élévation de *villae* des provinces occidentales sont de pure fantaisie. Ainsi beaucoup de *villae* d'Angleterre sont représentées avec un ou deux étages, ce qui est peu vraisemblable. La fantaisie des restitutions peut être évoquée à partir de l'exemple emblématique de la *villa* de Blankenheim I qui entre dans la série des *villae* rhénanes fouillées dans l'entre-deux-guerres. La restitution qui en est faite par Mylius²⁰ n'a pratiquement rien à voir avec le plan de Oelmann²¹. Il convient d'être réservé sur les restitutions que reproduisent les ouvrages généraux sur la maison romaine. Les fonctions des pièces, des cours et des portiques nous échappent le plus souvent.

16. Roger AGACHE, *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens, 1978.

17. I. ROGERET, *La Seine Maritime, 76, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, 1997, p. 564.

18. John-Thomas SMITH, *Roman villas. A study in social structure*, London/New York, 1997.

19. *Id.*, p. 6-11.

20. Hermann MYLIUS, dans *Bonner Jahrbücher* 138, 1933, p. 11-21.

21. F. OELMANN, *Römische Villen in Rheinland*, dans *Archäologischer Anzeiger*, 1928, col. 236-240. John-Thomas SMITH, *op. cit.*, p. 264-268.

Villa et vicus

Le développement des recherches sur l'habitat aggloméré d'époque romaine a conduit à réexaminer un certain nombre d'identifications de sites de *villae* et à proposer d'y reconnaître des *vici*. Ce terme *vicus* est utilisé pour désigner ce qu'en France on a appelé « agglomération secondaire », soit un « groupement intermédiaire entre les "villes", siège de l'autorité publique et les villas »²². Représenté dans la plupart des régions, ce courant bénéficie d'un phénomène de mode qui s'inscrit dans un processus classique d'inversion conduisant à une dénonciation du schéma colonial romain et à la valorisation des civilisations indigènes et des sociétés paysannes. Le *vicus* serait le grand oublié de l'archéologie ancienne alors qu'il constituait l'habitat par excellence des sociétés paysannes, l'héritier de l'*oppidum* protohistorique, l'ancêtre du village médiéval et moderne. Il est de fait que le progrès des techniques de fouilles et la professionnalisation de l'archéologie ont permis la redécouverte de l'importance de l'habitat rural groupé gallo-romain, ce qui constitue une des avancées de ces dernières années. On a reconnu l'extension de sites que l'on croyait limités aux bâtiments en dur, mettant un terme au mythe des centres monumentaux isolés qui avait pris une grande importance dans la Gaule de l'Ouest à la suite de leur identification comme des *conciliabula*, lieux de rencontre des peuples gaulois. La suite devait montrer qu'il s'agissait d'agglomérations urbaines dont les maisons d'habitation étaient construites en matériaux légers et n'avaient pas été reconnues. Comportant des sanctuaires dans lesquels les cultes dynastiques jouaient un rôle essentiel, ces « petites villes » étaient placées dans la dépendance administrative des chefs-lieux²³. Une typologie des sites d'agglomérations secondaires a donc été proposée. Mais il existe des identifications abusives. En voici deux exemples. Dans son introduction à la Carte archéologique du Haut Rhin, Muriel Zehner²⁴ évoque ces difficultés à propos de plusieurs sites, en particulier à propos de Turkheim ainsi que de Rouffach interprété comme un *vicus* et qui figure à ce titre dans l'Atlas des agglomérations secondaires²⁵. Dans la partie occidentale du territoire des Pictons correspondant au département des Deux-Sèvres, où les agglomérations de ce type sont plus rares que dans le Haut-Poitou, on a identifié de

22. Michel MANGIN M. et Jean-Paul PETIT, *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Paris, 1994, p. 10.

23. Pierre AUPERT, Myriam FINKER, Francis TASSAUX, « Agglomérations secondaires de l'Aquitaine Atlantique », dans Pierre GROS (dir.), *Villes et campagnes en Gaule romaine*, 120^e congr. Nat. Soc. Hist. Scient., Aix en Provence, 1995, Archéologie, Paris, 1998, p. 45-60.

24. Muriel ZEHNER, *op. cit.*, p. 298.

25. *Id.*, p. 73 ; François PETRY, Erwin KERN, Bénédicte VIROULET, Jean-Jacques WOLF, Suzanne PLOUIN, Xavier LAFON, Alsace, dans Jean-Paul PETIT et Michel MANGIN, *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, 1994, p. 147-171.

grandes *villae* comme *vici*. J. et D. Hiernard citent deux exemples de ces identifications abusives, ceux de Fors et de Prahec²⁶

En Languedoc, où la recherche sur les agglomérations rurales s'est développée en relation directe avec les travaux des protohistoriens sur les *oppida* et ceux des médiévistes sur les formes du peuplement durant le haut Moyen Âge, l'agglomération de Lunel-Viel étudiée par Claude Raynaud est l'exemple classique d'une réinterprétation d'un site qui avait été d'abord identifié comme une *villa* et que l'on aurait pu placer parmi celles, qui, à la fin de l'Antiquité, perdent leur statut de résidence et continuent à être occupées par des populations paysannes²⁷. Le site, qui se trouve sur le territoire de la cité antique de Nîmes, était connu au siècle dernier ; des inscriptions y avaient été trouvées et on y plaçait une *villa*. Il n'a pas été dégagé dans son intégralité mais a fait l'objet d'interventions régulières qui, conduites méthodiquement, ont permis à Claude Raynaud d'y reconnaître des thermes, des salles à pavement de mosaïques associés à des éléments architectoniques, une voirie, des habitations dont le petit nombre et la modestie contrastaient avec l'importance des locaux agricoles et artisanaux, – le tout formant un ensemble au plan régulier et couvrant environ 1 ha –, des cimetières à inhumation et des espaces cultivés. Une approche spatiale du site – l'étude de son positionnement dans le réseau viaire régional –, a montré que Lunel-Viel occupait une position de carrefour dans la centuriation qui structurait le paysage antique dans cette partie du Languedoc. Une présence aristocratique y est prouvée par les épitaphes de deux magistrats de Nîmes trouvées sur le site et qui laissent penser que ces derniers possédaient une résidence familiale dans le *vicus* ou à proximité. Elles montrent que les élites interviennent également dans la vie des communautés villageoises : le luxe des édifices publics résulterait précisément d'évergésies.

Dans son *Manuel d'archéologie*, Albert Grenier accordait une attention particulière à la difficulté d'une distinction claire entre *villa* et *vicus*. Il rappelait un passage de Frontin qui, évoquant les conflits juridiques entre propriétaires privés et cités en Afrique, écrit : « les propriétaires privés possèdent dans ces domaines un *populus plebeius* nombreux ainsi que des *vici* entourant des *villae* comme un rempart (*in modum munitio-num*) » (Frontin, 53). Il donnait deux exemples où *vicus* désignerait un groupement de fermes : le *vicus Savarus*, nommé par un milliaire (CIL XIII 4549), correspondrait à un groupe de *villae* des environs de Lorquin (Moselle), et le *vicus Ambitarvius* (*vicus supra confluentes* chez les Trévires) « qui revendiquait d'avoir vu naître Caligula » (Suétone, *Caligula*, 8) et qui « paraît avoir

26. Jean HIERNARD et D. SIMON-HIERNARD, *Les Deux-Sèvres - 79*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1996, p. 77, 172-174, 263-265.

27. Claude RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*. Annales littéraires de l'Université de Besançon, 422, Paris, 1990, 353 p.

été composé d'une quarantaine de *villae* éparses dans la forêt qui, de Coblençe à Boppard, couronne les hauteurs entre la Moselle et le Rhin »²⁸. Les sites majeurs d'Anthée et de Chiragan lui servaient d'illustration. Au siècle dernier, la fouille ancienne de la *villa* de Chiragan avait permis à L. Joulin de proposer qu'elle ait constitué le cœur d'une agglomération d'une quinzaine d'hectares réunissant environ 400 personnes correspondant à une centaine de familles²⁹. Dans la province de Namur, la *villa* d'Anthée, à laquelle est associée une vingtaine de bâtiments formant une « cité ouvrière », est rangée par Albert Grenier parmi les *villae* résidentielles de dimension moyenne³⁰. Des fouilles anciennes, restées incomplètes³¹ ont permis de reconnaître à deux kilomètres de là un ensemble de 13 bâtiments alignés irrégulièrement sur une surface de 200 sur 800 m au Bois-des-Dames de Morville sur la commune de Florenne. Dans une petite recension de ce type de site, R. De Maeyer³² a proposé d'y voir village de métallurgiste dépendant de la villa d'Anthée). Seules des fouilles permettraient d'y voir clair.

Dans la Gaule de l'Ouest, on peut prendre l'exemple de deux sites, le Champ des Pois à Levet dans le Cher³³ et Luynes dans l'Indre-et-Loire³⁴. Le Champ des Pois est un vaste complexe qui couvre 16 hectares. Les prospecteurs, Holmgren et A. Leday, y ont découvert une immense cour à portique d'un ha environ, entourée de bâtiments, deux autres cours, et de nombreux bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur d'une très vaste clôture (600 m de long). À proximité, on a reconnu deux temples du type *fanum* dans une enceinte avec galerie à portique. Ce site est interprété comme une agglomération. La proximité de la voie constitue un argument essentiel. Les vestiges de Saint-Venant à Luynes sont interprétés tantôt comme une grande *villa* tantôt comme une agglomération. Au siècle dernier, on y plaçait la capitale des Turons. Cette interprétation n'a plus cours mais la lecture de la notice de la Carte Archéologique montre que les interprétations divergent. La taille du site, l'étendue des vestiges, la présence d'un aqueduc font penser à un *vicus*. Mais le plan des thermes et celui du bâtiment auquel ils appartiennent, correspondent parfaitement à

28. Albert GRENIER, *Villa, loc. cit.* ; IHM, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopædie des klassischen Altertumswissenschaft*, 1894, t.1, 2, p. 1860.

29. Albert GRENIER, *Manuel d'Archéologie Gallo-romaine*, t. 2, *Archéologie du sol*, Paris, 1934 (rééd. 1985), p. 888.

30. *Id.*, p. 844).

31. E. DEL MARMOL, « Fouilles du Bois-des-Dames à Morville-Anthée », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 15, 1881, 220-224.

32. R. DE MAEYER, « Gebouwengroepen en verkeescentra in Romeinsch België », dans *L'Antiquité Classique* 7, 1938, 302-305.

33. Michel PROVOST, Jean-François CHEVROT, Jacques TROADEC, Jean HOLMGREN, *Le Cher 18*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1992, 240-243.

34. Michel PROVOST, *L'Indre et Loire. 37*, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, 1988, 108-111.

ce que l'on attend d'une grande *villa*. Il est fréquent de voir un prieuré s'installer sur le site d'une ancienne *villa* : il a hérité de ses fonctions économiques. Les interprétations du site comme *vicus* se fondent sur sa relation avec une route ; mais il s'agirait d'une voie de crête d'origine protohistorique, antérieure à la voie romaine Tours-Angers.

Ces sites peuvent appartenir à la catégorie des grandes *villae* autour desquelles se sont développées des agglomérations. Le cas de Gilly, à quatre kilomètres d'Albertville, est différent. Dix années de fouilles ont permis de dégager un remarquable ensemble juxtaposant une *villa* occupée aux II^e et III^e siècles. Mais il existe un second ensemble dans lequel Henri Barthélémy reconnaît une autre *villa* et des édifices parmi lesquels les éléments d'un sanctuaire et, peut-être, un théâtre³⁵. Le propriétaire de la *villa*, lui, semble avoir été un notable de l'agglomération. Il s'agit d'un complexe où sont réunies une *villa* et une agglomération qui entre dans le cas décrit par Albert Grenier.

La distinction entre *villa* et *vicus* et les méthodes et concepts de géographie historique

Le livre de Grenier sur l'occupation du sol n'a pas encore été remplacé dans la bibliographie française. Il n'en reste pas moins dépassé au plan des faits – c'est l'évidence – mais aussi au plan des concepts et des méthodes d'étude – ce qui demande à être justifié et précisé. Il utilise des concepts élaborés par la géographie agraire dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à une époque où la ruralité dominait. Elle s'attachait à l'analyse du paysage agraire sous l'aspect de la morphologie des parcelles et de leur mode de clôture. L'habitat rural, conçu comme « agencement des espaces habités », était étudié sous trois aspects : sa répartition dans l'espace, le choix du site, la forme des villages et des bâtiments d'habitation et d'exploitation. Accordant une place essentielle à la topographie, cette approche descriptive et analytique convenait au traitement des données archéologiques dans la perspective historique alors dominante qui tournait autour de la pacification romaine. On se proposait en effet d'insérer les données archéologiques dans une trame événementielle fournie par les faits militaires (« l'histoire-bataille ») : invasions (celtiques et germaniques), conquête (romaine), résistances indigènes (face à Rome ou aux Germains). La géographie du peuplement antique accordait un privilège à l'outil topographique parfaitement adapté à une problématique militaire : perchement et déperchement étaient mis en rapport avec les impératifs défensifs. Au groupement de la population sur des sites de hauteur (donc défensifs) qui caractérisait la protohistoire se substituait un

35. Henri Gilly BARTHÉLÉMY, « Un site gallo-romain alpin », dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 211-244.

habitat de plaine dont la dispersion était reliée à la pacification romaine. La priorité accordée par les historiens à ce type d'approche se retrouve à propos de la centuriation, forme d'aménagement du paysage qu'ils ont utilisée pour reconstituer l'histoire de l'appropriation par Rome du sol provincial³⁶.

La romanisation de la campagne se traduisait par l'extension du modèle urbain et, dans le domaine foncier, par le développement du grand domaine. Selon une problématique définie par Fustel de Coulanges, il existait une continuité entre finage villageois et domaine gallo-romain : l'origine latine du nom de villages modernes perpétuerait le souvenir des domaines gallo-romains. La toponymie permettait donc d'établir une carte des anciens domaines et, donc des *villae* qui en constituaient le cœur. Reprise par C. Jullian et A. Grenier, cette théorie continue à inspirer une partie de la recherche sur la *villa*. Pour en montrer l'effet désastreux, Jacques Harmand rappelle que Marc Bloch s'était fondé sur la toponymie pour développer la théorie erronée d'un défrichement de la Beauce seulement au Haut Moyen Âge, alors que les inventaires archéologiques dont on disposait dès les années 1940 montraient que celui-ci était bien plus ancien³⁷. Alors même que les principes de l'archéologie moderne étaient parfaitement connus et définis par de Caumont au siècle dernier, l'école historique française s'était engagée dans une recherche caractérisée par ce qu'il a appelé le « culte fustelien du texte »³⁸. A-t-elle changé ? Dans une de ses chroniques sur les campagnes, Alain Ferdière s'élevait contre M. Labrousse – un ancien directeur de Circonscription archéologique ! – qui, dans une *Histoire du Rouergue*, écrivait qu'il fallait utiliser « la carte de noms de lieux modernes qui perpétuent ceux des domaines gallo-romains » ; car elle était plus véridique que les découvertes archéologiques ! Fustel de Coulanges avait également proposé une vision juridique de l'espace géographique selon laquelle, dans l'antiquité romaine, l'autorité appartenait à la ville dont les magistrats régnaient sans partage sur la campagne. Reprise par Albert Grenier³⁹, cette vision reste celle d'une majorité d'auteurs. Ainsi, après avoir rappelé les pages célèbres où Max Weber oppose les cités de l'Antiquité classique aux villages de Chine, Paul

36. Évoquant, les prouesses techniques des arpenteurs, P. Troussel conclut un article sur la centuriation du Sud tunisien par ces mots : « Ils attirent aussi l'attention sur un aspect moins connu de la centuriation romaine : avant d'être un instrument d'assignation ou un outil de la fiscalité romaine, elle est d'abord la signature d'un pouvoir conquérant qui explore et construit son espace » (Paul TROUSSET, « Un nouveau document sur la limitation de C. Vibius Marsus (sud-tunisien) », dans Groenman-van Waateringe W., van Beek B. L., Willems W. J. H. Wynia S. L., *Roman Frontier Studies 1995*, p. 10). C'est vrai au niveau de la symbolique du pouvoir. Mais cela ne veut pas dire que Rome a envoyé des unités militaires construire un carroyage inutile.

37. Jacques HARMAND, *Les origines des recherches françaises sur l'habitat rural gallo-romain*, Bruxelles, 1961, p. 50.

38. *Id.*, p. 40-42.

39. Albert GRENIER, *L'occupation du sol...*, *op. cit.*, p. 885.

Veyne évacue le problème du village en ces termes : « Simple groupement de maisons, il n'avait pas de rôle administratif à moins d'être une cité à l'état naissant, pourvue d'un embryon d'institutions autonomes »⁴⁰. On ne s'étonnera donc pas que, jusqu'à ces dernières années, les historiens de l'antiquité classique ne se soient guère intéressés au village que dans une perspective finaliste consistant à montrer comment il avait pu donner naissance à la ville. Le même point de vue a amené des archéologues à accorder une importance excessive à la question des statuts juridiques dans l'étude des sociétés indigènes⁴¹.

Nous avons souligné le renouvellement des connaissances apporté par l'archéologie et la complexité qu'elle démontre. De ce fait, la typologie est devenue un outil essentiel de l'étude des formes de l'habitat. Permettant de mettre de l'ordre dans une énorme documentation, elle raisonne sur les formes et les dimensions des pièces, des caractéristiques de leur agencement et de leur relation avec les espaces de circulation et les cours. On peut cependant distinguer trois situations. Dans un certain nombre de cas, la dispersion dans la campagne était antérieure et la *villa* procède de l'évolution d'une habitation indigène. Illustrée par la fouille de Mayen en Rhénanie dont Albert Grenier a fait un type⁴², cette situation est fréquente. Nuançant considérablement la rupture introduite par la mise en place des *villae*, les travaux publiés ou en cours de publication donnent même l'impression que c'est la situation normale en Gaule. À cet égard, les travaux réalisés dans la Gaule du Nord et plus particulièrement sur les *villae* de Picardie identifiées par Roger Agache⁴³ ou les recherches en cours en Limagne sont prometteurs de typo-chronologies plus fines. De ce fait, la seconde situation, celle dans laquelle la *villa* est une création *ex nihilo* en relation avec l'établissement de colons romains ou avec un processus de conquête des terres, a perdu son caractère de normalité. La fouille de Haccourt en Belgique illustre la troisième situation où une *villa* (du type que Jacques Harmand appelait « manoir ») est remplacé par une *villa* résidentielle (du type « château »). Dans ce cas, la continuité dans l'occupation d'un site masque une rupture. L'abandon des anciens *oppida* par leurs habitants qui se seraient dispersés dans la campagne, apparaît comme un processus complexe qu'il faut analyser région par région. Il n'est pas brutal et intervient généralement plusieurs générations après la conquête probablement en relation avec le phénomène de développement des grandes et moyennes *villae* du type « manoir » ou « château »

40. Paul VEYNE, *Le Pain et le Cirque*, Paris, 1976, p. 106-107.

41. « Villes et "non-villes" : les ambiguïtés de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain », dans Pierre GROS, (dir.), *op. cit.*, 1998, p. 11-25.

42. Albert GRENIER, *L'occupation du sol...*, *op. cit.*, p. 784-795.

43. Didier BAYARD et Jean-Luc COLLART (dir.), « De la ferme indigène à la villa romaine », dans *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 11/1996.

autour desquels se constituent de nouveaux groupements. Mais, il est également devenu impossible de généraliser la rupture introduite par la romanisation à travers la mise en place de *villae* : dans bien des régions, il existe une réelle continuité dans la hiérarchie de l'habitat rural.

La géographie agraire a accordé une attention croissante à la dimension sociale et économique des données archéologiques et, par souci de généralisation et de systématisation, a favorisé l'établissement des premières typologies de *villae* puis de *vici*. D'agraire, elle est devenue rurale, c'est-à-dire qu'elle intègre l'étude de faits qui n'étaient pas agricoles, tels que les activités artisanales ou industrielles ou l'impact de l'installation des urbains. Puis est apparue une « géographie spatiale » dont les concepts et les méthodes ont été utilisés par les archéologues pour l'analyse du « territoire ». S'agissant de la période antique, l'espace n'est plus appréhendé seulement comme espace de la cité mais aussi comme un espace géographique auquel peuvent être appliqués les concepts utilisés en analyse spatiale, en particulier celui de centralité. La cartographie des *villae*, dont la possession constitue l'assise économique des élites urbaines, met en évidence la polarisation de l'espace autour de la ville. Théoriquement, les *villae* se répartissaient à l'intérieur d'un cercle dont la ville constituait le centre, dont le rayon était déterminé par l'éloignement maximum des *villae*. La mise en place et le fonctionnement d'un tel réseau traduit l'emprise de la ville sur la campagne et correspondait à une situation historique précise, le Haut-Empire romain⁴⁴.

La géographie actuelle développe des méthodes de traitement de l'espace qui relèvent des mathématiques appliquées aux sociétés. Largement utilisées par les préhistoriens pour l'analyse « intra site », les techniques de quantification ont fait leur apparition dans l'analyse de l'espace des sociétés antiques grâce à la mise au point d'un programme d'analyse statistique multivariée par des archéologues du Sud-Est en collaboration avec des géographes spatialistes, le programme *Archaeomedes*⁴⁵. Appliquée aux variables archéologiques de 934 sites gallo-romains, une analyse a permis de définir onze classes de sites. Cette classification a pour objectif d'ordonner les sites identifiés en prospection, pour lesquels on ne dispose pas de plan mais d'une image de surface qui consiste en une zone où l'on observe des vestiges, remontés par les labours ou mis au jour par l'érosion. Les *villae* sont à rechercher dans les trois classes supérieures. La classe I (7 % des sites) regroupe des sites définis comme « fermes indigènes » et « petites *villae* » ; elle rassemble des *villae* de taille moyenne à

44. I. HODDER et M. MILLET, « Romano-British villas and towns », dans *World Archaeology*, 1980, 12, 1 : 69-76. Philippe LEVEAU, *Caesarea de Maurétanie et son territoire. Contribution à l'étude des rapports ville-campagne dans l'Empire romain*. Collection de l'Ecole française de Rome, 70, 1984 : 556 p.

45. François FAVORY, Jean-Luc FICHES (dir.), *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Age. Etudes microrégionales*. Documents d'Archéologie française, 42, 1994 : 339 p.

grande, implantées à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et au siècle suivant. Les *villae* de grande importance sont à rechercher dans les deux dernières classes : la classe J (4 %) réunit de grandes *villae* et de petites agglomérations qui se caractérisent par une longue durée ; enfin, la classe K (2 %) regroupe les sites les plus importants, grandes agglomérations ou grandes *villae* dotées d'ateliers artisanaux. Cette classification se distingue de la démarche typologique classique – avec laquelle elle ne fait pas double emploi – en ce que, à la différence des types, les classes ne sont pas définies au préalable. La caractérisation des sites procède de descripteurs archéologiques (superficie, matériaux de construction, ...) pour lesquels chaque fois des modalités ont été distinguées. S'agissant d'un programme d'étude spatiale, les critères proprement archéologiques ne sont pas les seuls utilisés. Ils sont complétés par des descripteurs chronologiques (date d'implantation, durée d'occupation, occupation antérieure) et topogéographiques éclairant les conditions d'implantation et de développement des sites. D'autres permettent d'envisager le degré d'influence d'un site sur le paysage environnant. Combinés entre eux par le biais de traitements statistiques, ces descripteurs concourent à définir ces classes dont nous venons de voir des exemples. La méthode propose une hiérarchisation statistique utilisant des variables quantitatives et qualitatives. L'analyse factorielle des correspondances (AFC) produit une représentation géométrique des relations entre les caractères, des relations entre les sites et des relations entre les sites et les caractères. La classification hiérarchique ascendante (CAH) détermine des groupes de sites présentant des profils proches. Fondées sur des combinaisons spécifiques de caractères, les classes de sites obtenues sont ainsi statistiquement représentatives de la réalité régionale ou microrégionale. Ainsi une *villa* donnée (ou un réseau de *villae*) n'est-elle plus définie de manière absolue mais par rapport aux autres formes de l'habitat, quels qu'en soient le rang et la taille. La méthode autorise une véritable caractérisation des sites à différentes échelles spatiales (microrégionale, régionale, interrégionale) ; elle permet également d'appréhender de manière raisonnée leur degré d'influence dans la structuration du réseau de peuplement.

*

L'ensemble des recherches évoquées ici, sans doute trop rapidement, montre la fécondité du dialogue pluridisciplinaire qui s'est instauré entre les approches trop souvent confondues du philologue, de l'archéologue et de l'historien. La géographie moderne y a maintenant sa place. S'agissant du problème social et politique qui nous occupe, l'archéologie spatiale ouvre la voie à une évaluation du rôle des élites dans la structuration des campagnes. Elle permet de poser en termes nouveaux la question de l'habitat. Ainsi les traitements statistiques élaborés pour le programme *Archaeomédés* ne distinguent pas entre *villa* et *vicus* et ne sont d'aucun

secours pour préciser des typologies qui, elles-mêmes, nous renseignent très mal sur les réalités sociales, économiques et administratives correspondant aux édifices qu'elles réunissent sous la dénomination de *villa*. Doit-on pour autant conclure sur une note pessimiste ? Sans doute pas, car cette difficulté est inhérente à l'objet même de l'étude. En fait, ni les données textuelles ni les données archéologiques ne justifient l'opposition que l'on établit entre ces deux termes. Elle n'a pas plus de pertinence en termes d'analyse spatiale. *Villa* et *vicus* ne s'opposent pas en terme de groupement et de dispersion⁴⁶ ; ils ont la même origine et, ensemble, s'opposent à *domus* et à *urbs* pour désigner des formes de l'habitat rural. Car si cet habitat est rural, aucun des deux n'est nécessairement agricole.

Il présente aussi la caractéristique commune d'être pleinement intégré au système romain, ce qui se traduit par la présence physique des élites romaines. Il y a presque une vingtaine d'années, Paul-Albert Février avait consacré une étude à « la présence fréquente des magistrats municipaux dans le terroir des cités. Cela afin d'écarter un des arguments avancés pour parler d'une fuite des propriétaires terriens vers la campagne au IV^e siècle »⁴⁷. Des inventaires épigraphiques complétés par l'étude de quelques mausolées lui permettaient de démontrer que cette présence aristocratique dans le monde rural à la fin de l'Antiquité s'inscrivait dans une tradition et qu'elle ne pouvait pas être expliquée par un mouvement de fuite. Maintenant, son propos doit être élargi aux agglomérations secondaires que nous qualifions de *vici*.

46. Contrairement à l'opinion qui est le plus fréquemment exprimée (cf. en dernier lieu, Michel TARPIN, *Oppida vi capta, vici incensi* ... Les mots latins de la ville, dans *Latomus*, 58, fasc.2, 1999, 279-297).

47. Paul-Albert FÉVRIER, « Villes et campagnes des Gaules sous l'Empire », dans *Ktéma*, 6, 1981, 359-372.

TABLE DES MATIÈRES

Annie ANTOINE	
<i>Présentation</i>	9

INTRODUCTION

Pertinence du thème ?

Gérard BÉAUR	
<i>Stratigraphier le monde rural. Les catégories sociales en question</i>	17
Jean-Pierre JESSENNE	
<i>La recomposition des différences sociales dans la France rurale du Nord-Ouest par-delà la Révolution</i>	21
Anne-Marie COCULA	
<i>Retours à la terre de ceux qui ne l'ont jamais quittée : approche méthodologique de départs qui n'en sont pas</i>	45

PREMIÈRE PARTIE

Regards sur les paysans (XVIII^e-XIX^e siècles)

Jean DUMA	
<i>Un regard princier sur le monde paysan. Place et image des paysans dans l'activité du Conseil des Bourbon-Penthièvre au XVIII^e siècle</i>	59
Serge DORMARD	
<i>Les économistes et les modes d'exploitation de la terre : des Physiocrates à la nouvelle économie institutionnelle</i>	77
Jean-Pierre LETHUILLIER	
<i>Du laboureur au cultivateur : réflexions sur un changement de mot</i>	91
Brigitte MAILLARD	
<i>Les mots du vocabulaire social et professionnel. L'exemple des provinces de la Loire moyenne au XVIII^e siècle</i>	105
Nadine VIVIER	
<i>Les communaux, patrimoine du pauvre. Un discours sur les sociétés rurales</i>	121
Ronald HUBSCHER	
<i>Regards croisés et préjugés : vétérinaires et paysans, XIX^e-XX^e siècles</i>	134
Jean-Philippe MARTIN	
<i>Syndicats agricoles et sociétés paysannes : les analyses des gauches paysannes depuis 1945</i>	153

DEUXIÈME PARTIE
***Stratigraphie sociale et images
des sociétés rurales médiévales***

Noël-Yves TONNERRE
Quelques réflexions sur la société rurale dans la Bretagne du XI^e siècle.....173

Jean- Luc SARRAZIN
*La paysannerie saunière des marais de la Baie à la fin du Moyen Âge :
Stratification et relations sociales*.....185

Daniel PICHOT
*L'individu et la communauté
dans les villages de l'Ouest français (XI^e-XIII^e siècles)*201

Sophie CASSAGNES-BROUQUET
*La société médiévale rurale à travers les documents iconographiques,
un bilan de la recherche*.....221

Bernard MERDRIGNAC
*En relisant la Vie de saint Cunual :
la naissance d'un village en Trégor au tournant des X^e-XI^e siècles*.....237

TROISIÈME PARTIE
Approches culturelles de la hiérarchisation sociale

John A. DICKINSON
Relations sociales et exclusion au village : l'apport des archives judiciaires.....253

Bernard DEROUET
*Quelques réflexions sur la place de la parenté et de la famille
dans l'histoire sociale*263

Guy ASTOUL
*Niveaux d'alphabétisation et hiérarchies du monde paysan dans la France
de l'Ouest et en Grande Bretagne à l'Époque moderne*.....273

QUATRIÈME PARTIE
***Habitat et paysages :
deux révélateurs de la stratigraphie sociale ?***

Philippe LEVEAU, Pierre GROS, Frédéric TRÉMENT
La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa.....287

Jean-François DREYER	
<i>L'apport des sources domaniales à l'histoire rurale de la Basse-Bretagne.....</i>	303
Jean-François SIMON	
<i>Les maisons des « marchands et mesnagers » léonards. Contribution de l'ethnohistoire à l'identification d'un groupe social sous l'Ancien Régime.....</i>	317
Philippe GRANDCOING	
<i>Le château ou la maison de l'Autre : habitat et hiérarchies sociales dans les campagnes de l'Ouest limousin au XIX^e siècle.....</i>	335

CINQUIÈME PARTIE

Élevage, modes de faire-valoir et structurations sociales

Roger DUPUY	
<i>Domaine congéable et stratification sociale aux abords de Lorient à la fin de l'Ancien Régime.....</i>	355
Francis BRUMONT	
<i>Le métayer et son maître.....</i>	361
Philippe JARNOUX	
<i>Des paysans riches dans la France de l'Ouest sous l'Ancien Régime ? Bilan et perspectives.....</i>	377
Philippe BOSSIS	
<i>Le laboureur des bocages du Centre-Ouest (principalement au XVIII^e siècle).....</i>	393
Jacques PÉRET	
<i>Cheptel et hiérarchies sociales en Gâtine poitevine au XVIII^e siècle.....</i>	407
Jean-Luc MAYAUD	
<i>Spécialisation pastorale et hiérarchies villageoises en pays de « démocratie rurale ».....</i>	421

SIXIÈME PARTIE

Approches croisées Les sources classiques revisitées

Dominique GUILLEMET	
<i>Les paysanneries insulaires du Ponant (XVII^e-XIX^e siècles) : typologie, stratigraphies et évolutions.....</i>	443

Anne JOLLET	
<i>Approches de la proximité et de la différenciation sociale des différents groupes paysans à travers les transactions immobilières (1780).....</i>	465
Jean VASSORT	
<i>Pour une approche des configurations sociales des campagnes : l'exemple des terroirs vendômois à la fin du XVIII^e siècle.....</i>	479
Fabrice MOUTHON	
<i>Les élites rurales du Bordelais bas-médiéval à travers les sources notariales (fin XV^e-début XVI^e siècle). Méthodes d'identification et apport à l'étude de l'organisation de l'espace.....</i>	493
Raymond JOUSMET	
<i>Stratification sociale et code socioprofessionnel dans les contrats de mariage ruraux en Aunis et Saintonge, 1750-1789</i>	511
Vincent THÉBAUT	
<i>Structures foncières, patrimoines et mobilités sociales dans les campagnes françaises aux XIX^e et XX^e siècles.....</i>	529
TABLE DES MATIÈRES	549
DÉJÀ PARUS.....	553

Collection « Histoire »
sous la direction de Hervé MARTIN et Jacqueline SAINCLIVIER

Quynh DELAUNAY

Histoire de la machine à laver. Un objet technique dans la société française, 1994, 390 p.

Michel LAGRÉE et François LEBRUN (sous la direction de)

Pour l'histoire de la médecine. Autour de l'œuvre de Jacques Léonard, 1994, 121 p.

François-Xavier MERRIEN

La bataille des eaux. Hygiène à Rennes au XIX^e siècle, 1994, 160 p.

Roger DUPUY (sous la direction de)

Pouvoir Local et Révolution. La frontière intérieure, 1995, 570 p.

Christian BOUGEARD

René Pleven, un Français libre en politique, 1995, 473 p.

Jean-Pierre SANCHEZ (sous la direction de)

Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650), 1995, 570 p.

Michel LAGRÉE (sous la direction de)

Les parlers de la foi. Religion et langues régionales, 1995, 170 p.

Martine COCAUD (sous la direction de)

Histoire et Informatique. Base de données, recherche documentaire multimédia, 1995, 263 p.

Michel DENIS, Michel LAGRÉE et Jean-Yves VEILLARD (sous la direction de)

L'affaire Dreyfus et l'opinion publique en France et à l'étranger, 1995, 370 p.

Jacqueline SAINCLIVIER et Christian BOUGEARD (sous la direction de)

La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social, 1995, 170 p.

Jean-Pierre SANCHEZ

Mythes et légendes de la conquête de l'Amérique, 1996, 2 volumes, 960 p.

Jacqueline SAINCLIVIER

L'Ille-et-Vilaine 1918-1958. Quarante ans de vie politique et sociale, 1996, 483 p.

Michael JONES

Recueil des actes de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre, duc et duchesse de Bretagne, 1341-1364.

Suivi des Actes de Jeanne de Penthièvre, 1364-1384, 1996, 295 p.

Patrick GOURLAY

Charles Daniélou 1878-1953. Itinéraire politique d'un Finistérien, 1996, 225 p.

Louis ELÉGOËT

Les Juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne, 1996, 296 p.

Guy SAUPIN

Nantes au XVII^e siècle, vie politique et société urbaine, 1996, 528 p.

Christine MAZZOLI-GUINTARD

Villes d'al-Andalus. L'Espagne et le Portugal à l'époque musulmane (VIII^e-XV^e s.), 1996, 432 p.

Jean-Clément MARTIN

Révolution et Contre-révolution en France, 1789-1989. Les rouages de l'Histoire, 1996, 234 p.

Philippe JARNOUX

Les Bourgeois et la terre. Fortunes et stratégies foncières à Rennes au XVIII^e siècle, 1996, 380 p.

Michel LAGRÉE et Jacqueline SAINCLIVIER

L'Ouest et le politique. Mélanges offerts à Michel Denis, 1996, 278 p.

Achévé d'imprimer
sur les presses de la reprographie de Rennes 2
3^e trimestre 1999

Textes rassemblés et présentés par
Annie Antoine

Campagnes de l'Ouest

Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire

Campagnes de l'Ouest est l'aboutissement d'un colloque qui s'est tenu à Rennes en mars 1999. Les communicants, venus d'un Ouest large, y ont exposé leur manière d'aborder l'histoire sociale du monde rural.

L'ouvrage qui en résulte ne constitue pas une réflexion théorique sur la manière et la légitimité de découper la réalité sociale en catégories pour mieux l'appréhender ; il ne s'agit ni de rejeter les méthodes avec lesquelles a été faite traditionnellement l'histoire sociale, ni même de s'interroger à nouveau sur la pertinence de ces méthodes. C'est au contraire un ouvrage exploratoire qui cherche à donner une idée de la manière dont s'écrit *actuellement* l'histoire sociale du monde rural.

Les trente-trois communications qui sont rassemblées dans ce livre présentent une pratique de l'histoire sociale extrêmement foisonnante. Certaines montrent qu'il peut être fort profitable de continuer à interroger les sources classiques ; d'autres explorent sources et thématiques nouvelles. Il n'y a plus maintenant une seule manière d'aborder l'histoire sociale du monde rural. L'histoire des activités des paysans, l'histoire de l'habitat ou du paysage, l'analyse des discours tenus sur le monde rural, l'étude des solidarités internes des communautés villageoises... apportent une vision renouvelée de la société rurale.

Ainsi, les approches les plus pointues, parfois même celles qui semblent prendre les voies les plus détournées, apportent les éclairages les plus neufs sur les sociétés rurales de l'an mil à nos jours.

Ce colloque a été organisé conjointement par le Crhisco-université Rennes 2 et l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales. Les actes en ont été rassemblés et présentés par Annie ANTOINE, maître de conférences en histoire moderne à l'université Rennes 2.